République Française

Département du Finistère

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260604-1DBC040626-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE COMMUNAUTE**	Délibération
	Séance du 4 juin 2026	N°1dbc040626

Le Bureau de communauté, dûment convoqué, s'est réuni en séance le Jeudi 4 juin 2026, à 18h00 à l'hôtel de communauté. Il a été présidé par Monsieur Jean-François TREGUER, Président.

Date de convocation : 29 mai 2026

PRESIDENT : M. Jean-François TREGUER

PRESENTS : Stéphane BERGOT, Patrice BOUCHER, David KERLAN, Jean-Christophe FERELLOC, Anne-Thérèse ROUDAUT, Renaud LE FLOCH, Olivier MARZIN, Olivier LE FUR, Danielle RICHARD, Mickaël ABARNOU, Philippe LE POLLES

EXCUSES : Martial CLAVIER, Gwendal LE COQ,

Programme Natura 2000 – Animation 2026

Le Pays des Abers (CCPA) est engagé dans le programme Natura 2000 depuis 2011 en tant que structure opératrice des sites Natura 2000 « Abers – Côte des légendes » et « Ilot du Trévors ». Le document d'objectifs (Docob) de ces sites a été validé par les membres des comités de pilotage le 30 septembre 2014.

Depuis janvier 2015, l'animation et la mise en œuvre du Docob sont portées par la communauté de communes et l'Office Française pour la Biodiversité (OFB). Ce partenariat s'est concrétisé, en avril 2021, par la signature d'une convention cadre triennale pour le suivi de la mise en œuvre du Docob Natura 2000 – Partie marine en cours de renouvellement.

La mission d'animation et de mise en œuvre du Docob est financée par la Région Bretagne et l'Union Européenne dans le cadre d'une convention annuelle. Il convient donc, pour chaque exercice, d'arrêter un programme et un plan de financement.

Les actions prévues pour 2026 : *le programme détaillé d'activités – Année 2026 – est présenté en annexe.*

Budget prévisionnel

Le montant prévisionnel du projet est de 15 968,16 € HT répartis comme suit :

Poste de dépenses	**Montant prévisionnel supporté HT en €**
Dépenses de rémunération	12 283,20 €
Autres dépenses (coûts indirects, frais de mission, achat de fournitures, prestations de service...) 30 % des dépenses de rémunération	3 684,96 €
TOTAL PROJET	**15 968,16 €**

Plan de financement

Plan de financement par financeurs sollicités	**Montant en €**
Région Bretagne	6 387,26 €
Union Européenne	9 580,90 €
CCPA (auto-financement)	0 €
TOTAL PROJET	**15 968,16 €**

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260604-1DBC040626-DE

Les dotations financières sollicitées s'élèvent à 15 968,16€.

Après en avoir délibéré, le Bureau de communauté décide, à l'unanimité, :

- ***approuver le projet de programme 2026, le budget de l'opération et son plan de financement ;***
- ***autoriser le président à solliciter une subvention relative à ce projet ;***
- ***autoriser le président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce programme.***

Fait et délibéré à Plabennec le 9 juin 2026,

Le Président,





Monsieur Jean François TREGUER